

Le président turc évoque la possibilité d'un référendum sur la peine de mort en Turquie



Le chef de l'Etat turc Recep Tayyip Erdogan a évoqué la possibilité d'organiser un référendum sur le rétablissement de la peine de mort en Turquie si le parlement rejette le projet de loi correspondant.

« J'ai dit que je donnerais mon aval sur la restauration de la peine de mort si cela était approuvé par le parlement. Mais le problème est que ces changements nécessitent des modifications de la constitution. Nous pouvons lancer un référendum en la matière si la loi est rejetée par le parlement. Si le peuple vote pour rétablir la peine de mort cette affaire sera close », a conclu le président turc.

Plus tôt M.Junker avait menacé que si la peine capitale était rétablie en Turquie, les négociations sur l'entrée de la Turquie en Europe seraient immédiatement interrompues.

source : discours de Recep Tayyip Erdogan à Manisa